

**ANNEXE 2**

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**

**DAKAR /SENEGAL**

**CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES**

*(Version actualisée Décembre 1999)*

<b>OBJECTIF N°1 : Créer un environnement porteur pour le développement humain durable</b>					
<b>Sous-objectif 1 : Promouvoir un dialogue national, régional et une coopération permettant d'élargir les choix de développement pour une croissance durable et équitable</b>					
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets</b>		<b>Produits</b>		<b>Partenariat</b>
	<b>Effets recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	
Promouvoir la sensibilisation du public et le dialogue de politique sur le développement humain durable - DIID - (par exemple à travers le Rapport sur le DHD, les études de perspectives nationales à long terme...)	Définition, adoption et mise en œuvre de perspectives de développement à long terme	Vision à long terme pris en compte dans les politiques et plans nationaux	Etude prospective Sénégal 2025	Rapports des études thématiques disponibles  Rapport de l'étude prospective de Sénégal 2025 disponible et diffusée	PNUD à travers le Projet Futurs Africains fournit les éléments de réflexion et d'animation pour la concertation entre Gouvernement / Système des Nations Unies / Bailleurs de Fonds / OSC
	Consensus sur le diagnostic, les orientations et la démarche pour un développement à long terme	Large appropriation au plan national du diagnostic et des orientations sur le DHD	Rapport national sur le développement humain	Séminaire national sur le RNDH organisé annuellement. Recommandations/ suggestions émises par les partenaires au développement sur le RNDH	
Promouvoir le développement du Secteur privé	Améliorer l'information disponible sur l'industrie sénégalaise et sur les potentialités du développement des différentes régions du pays	Base de données actualisées et mise à la disposition du Secteur Privé	Diagnostic réalisé sur l'industrie sénégalaise	Rapport largement diffusé	Groupe de bailleurs de fonds sur le Secteur privé piloté par l'Ambassadeur des USA. Le Comité de concertation comprend le Patronat, les Opérateurs économiques, les ministères techniques (Industrie, Commerce) et les Associations professionnelles
		Nombre d'échanges et d'alliances enregistrés par la Bourse Nationale des sous-traitances (BNSTP)	Observatoire actualisé de l'industrie sénégalaise	Nombre de consultations annuelles	
			Potentialités de développement des zones de concentration de l'assistance du PNUD identifiées	Rapports diffusés	

## OBJECTIF 1 (suite)

## Sous-objectif 2 : Renforcer les capacités des institutions clés pour une gouvernance en matière de développement axé sur les gens

Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
<p>Développer les capacités institutionnelles des organes, systèmes et procédures parlementaires et dispenser une formation aux parlementaires;</p> <p>Réformer les organisations judiciaires et légales, l'appareil judiciaire, l'administration des tribunaux et les procédures, et former les magistrats et les avocats,</p>	<p>Renforcer le Parlement dans son rôle de législateur et de contrôle de l'Exécutif</p> <p>Justice plus efficace et accessible</p>	<p>Nombre de lois et amendements aux projets de lois prenant en compte la promotion des droits humains</p> <p>Réduction des délais de traitement du contentieux Quantité et qualité des recours Inspection des services judiciaires Spécialisation des magistrats</p>	<p>Mise en place d'un système d'information et de formation facilitant la mission du parlementaire</p> <p>Renforcement des capacités du système judiciaire</p>	<p>Rapport de l'étude diagnostique sur le Parlement réalisé</p> <p>70% des parlementaires ont suivi les ateliers</p> <p>Les parlementaires maîtrisent les enjeux des politiques publiques et du PTIP</p> <p>Nombre d'ateliers de formation</p> <p>Nombre d'ateliers et de forums sur le système judiciaire</p> <p>Nombre de personnes formées</p>	<p>Le PNUD, l'Union Inter-parlementaire et l'IAD appuient la concertation entre Parlementaires, Primature, départements ministériels, Bailleurs de fonds, Partis politiques, Société Civile</p> <p>La Mission Française de Coopération et le PNUD appuient la réforme du système judiciaire</p> <p>La Mission Française de Coopération et le PNUCID appuient la formation des magistrats dans le cadre de la lutte contre la drogue</p>
<p>Promouvoir la participation (y inclus celle des femmes, des groupes vulnérables), des populations marginalisées à la planification du développement et autres processus décisionnels;</p>	<p>Capacité des autorités locales et organisations de base renforcée</p>	<p>Mécanismes de concertation au niveau local opérationnels</p>	<p>Comités de concertation et d'appui au développement local (CCADL) mis en place</p> <p>Un système d'information socio-économique disponible au niveau local</p>	<p>Participation effective des organisations communautaires (incluant les femmes, les groupes vulnérables) à la prise de décision</p> <p>Monographies et documentation sur le diagnostic et les potentialités socio-économiques et culturelles des collectivités locales</p>	<p>L'appui à la décentralisation est organisé à travers le groupe thématique des bailleurs de fonds présidé par le Canada.</p>



OBJECTIF 1 (suite)					
Sous-objectif 3 : Promouvoir un secteur public efficace et responsable au service de tous les citoyens					
Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Promouvoir une fonction publique efficace caractérisée par une amélioration de la gestion économique et assurant un accès ouvert aux services	<p>Population satisfaite des services administratifs</p> <p>Administration de Développement promue</p> <p>Politique économique et sociale répondant aux préoccupations des populations</p>	<p>Contentieux entre usagers et Administration en baisse</p> <p>Agents de l'Etat à l'écoute et au service des usagers</p> <p>Instruments de politique et de stratégie de développement efficaces</p>	<p>Etudes en vue de la concertation nationale sur le service public réalisée</p> <p>Rapports de la concertation nationale sur le service public</p> <p>Etude sur l'identification d'indicateurs d'un service public performant</p> <p>Audits organisationnels réalisés</p> <p>Etudes sur les potentialités des Centres d'Expansion Rurale Polyvalents pour appuyer la gouvernance locale dans l'élaboration des documents de planification et la mise en œuvre des actions de développement à la base</p> <p>Politique sectorielle approuvée</p>	<p>Rapports des études disponibles et validés</p> <p>Nombre de rapports publiés</p> <p>Rapport de l'étude</p> <p>Rapports disponibles et validés</p> <p>Rapports disponibles</p> <p>Documents de référence sectoriels validés et disponibles</p>	<p>Le PNUD à travers le / Trust Fund Norvégien et la Banque Mondiale financent les études de base et les enquêtes en vue de la concertation nationale pilotée par le Ministère de la Modernisation de l'Etat</p>
Appuyer l'amélioration de la coordination et de la gestion de l'aide	Stratégie nationale de coordination de l'aide disponible et mise en œuvre	Pilotage effectif de la coordination et de la gestion de l'aide par le Gouvernement	<p>Etudes sur la rationalisation de la gestion de l'aide</p> <p>Appui à l'élaboration du CDF et prise en compte des autres instruments de coordination et de programmation conjoints du système des Nations Unies (UNDAF et CCA)</p>	Rapport disponible et validé par le gouvernement et les donateurs	Le PNUD et la BM assure la coordination du groupe des bailleurs de fonds pour la coordination de l'aide et appuient le gouvernement dans la préparation du CDF

<b>OBJECTIF N°2 Eradiquer l'extrême pauvreté et réduire substantiellement la pauvreté générale</b>					
<b>Sous-objectif 1 : Promouvoir un développement axé sur la lutte contre la pauvreté et la réduction de la vulnérabilité</b>					
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets</b>		<b>Produits</b>		<b>Partenariat</b>
	<b>Effets recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	
Promotion de plans et de politiques de lutte contre la pauvreté dotés de ressources financières adéquates	Cohérence et efficacité des politiques et interventions pour une meilleure coordination et mobilisation des ressources pour la lutte contre la pauvreté	<p>. Un Plan National de Lutte contre la Pauvreté servant de référence à tous les intervenants</p> <p>. Un mécanisme de coordination du Programme de Lutte contre la Pauvreté fonctionnel et efficace</p> <p>. Mise en œuvre de politiques sociales garantissant la couverture des besoins sociaux essentiels des populations</p> <p>.% du budget national affecté aux services sociaux essentiels avec comme objectif le 20/20.</p>	<p>Mécanisme national de pilotage du PLP opérationnel</p> <p>Une stratégie de communication définie et mise en œuvre</p> <p>Une table ronde des bailleurs de fonds sur la pauvreté organisée</p> <p>Un portefeuille d'études stratégiques dont une étude sur le niveau d'allocation du budget et de l'APD aux services sociaux de base et sur la structure des dépenses au niveau de ces secteurs visés</p> <p>Accès du Sénégal à l'éligibilité des pays pauvres très endettés</p>	<p>- Secrétariat technique opérationnel - Nombre de comités régionaux (10 d'ici juin 2000)</p> <p>PLP opérationnel dans plusieurs communautés rurales et communes</p> <p>Document de stratégie validé</p> <p>Supports médiatiques produits (films, émissions radios, presses écrite et parlée)</p> <p>Montant des ressources mobilisées</p> <p>Nombre de réunions consultatives organisées Gouvernement – Bailleurs de fonds</p> <p>Document de l'étude 20/20 disponible. Données utilisées comme base de référence par les acteurs au développement</p> <p>Un bulletin semestriel d'information et d'analyse sur la pauvreté</p> <p>Déclaration de politique du pays</p> <p>Rapport de l'étude sur le transfert des dividendes de la dette aux services sociaux de base</p>	<p>Le Comité d'Orientation et de Coordination (COC) mis en place en Déc.98 grâce à l'appui du PNUD regroupe tous les partenaires nationaux (Gouvernement, Collectivités Locales, Sociétés Civiles, Secteur Privé) et les partenaires multilatéraux et bilatéraux et Système Nations Unies).</p> <p>Le PNUD appuie l'organisation des tables rondes et des consultations sur le financement du Programme National de Lutte contre la Pauvreté, la mobilisation des ressources et appuie le Gouvernement dans la coordination du suivi de la lutte contre la pauvreté</p> <p>Le PNUD et l'UNICEF appuient la réalisation de l'étude 20/20</p>
Appui au suivi de la pauvreté incluant la collecte de données désagrégées et incorporant l'évaluation participative	Connaissance améliorée et appropriation des données sur la pauvreté par les acteurs de développement	Rapport sur l'état de pauvreté et consultation nationale	<p>Observatoire des conditions de vie des ménages créé et fonctionnel</p> <p>Profil de pauvreté mis à jour</p>	Disponibilité et diffusion du rapport sur la pauvreté	



OBJECTIF N°2 (suite)					
Sous-objectif 2 : Promouvoir les moyens d'existence des pauvres à travers le renforcement de leur auto-organisation et l'accès aux biens et aux ressources					
Domaines d'intervention stratégiques	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Accès des pauvres aux services de base	Amélioration des conditions de vie et gestion participative par les populations des infrastructures de base	<p>Nombre d'infrastructures de base créées et accessibles aux populations.</p> <p>Compétences de gestion exercées par les organisations communautaires de base</p>	<p>Infrastructures de base réalisées dans les sites d'intervention du programme PNUD/FENU.</p> <p>Programme de formation élaboré et mis en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes de faisabilité</li> <li>- Nombre d'infrastructures réalisées</li> <li>- Nombre de séances de formation organisées</li> <li>- Utilisation approche HIMO pour réalisation infrastructure</li> <li>- Document de factibilité</li> </ul>	<p>Banque Mondiale met en œuvre le PNIR et le FIS en zone rurale</p> <p>PNUD intervient dans le renforcement des capacités des collectivités locales et des OCB.</p> <p>FENU finance les infrastructures de base</p> <p>UE : met à disposition un fonds pour le financement des micro réalisations</p> <p>BAD à travers le programme de promotion économiques des femmes</p>
Promotion de l'entrepreneuriat et de l'accès des pauvres aux services de micro-finance.	Esprit d'entrepreneuriat développé chez les femmes et les jeunes	<p>Nombre de nouveaux entrepreneurs nationaux</p> <p>Taux d'accroissement des revenus par tête d'habitant</p> <p>Taux de réduction du chômage.</p> <p>Un mécanisme visant à stimuler l'emploi</p> <p>Existence d'outils qui stimulent l'emploi et la génération de revenus</p>	<p>Une stratégie de promotion de MPE approuvée et lancée.</p> <p>Ligne de crédit opérationnel</p> <p>MPE créées et développées</p> <p>Banque de données par filière disponible et accessible aux populations</p> <p>Services d'appui pour le développement de l'emploi et d'activités génératrices de revenus</p>	<p>Document de stratégie validé</p> <p>Nombre de MPE créées et développées.</p> <p>Montant des crédits alloués</p> <p>100 MPE créées par an</p> <p>Utilisation effective, banque de données</p> <p>-20 Plans d'affaires initiés par les femmes et exécutés par an</p> <p>-25 Opérateurs économiques volontaires identifiés par an</p> <p>Nombre d'associations socio-professionnelles</p>	<p>Banque Mondiale assure le pilotage du Programme de soutien et d'Appui aux Organisations Paysannes (PSAOP) et le PMIA ACDI assure le pilotage du programme relatif à ECOPOP</p> <p>ONUDI, BIT, Agences coopérantes du programme</p> <p>Gouvernement : Ministères de l'Artisanat, de l'Emploi, de l'Industrie et Agriculture .</p> <p>Gouvernement/Ministère de la Famille assure la tutelle de la coordination avec les ONGs : CONGAD, FONG) USAID appuie le renforcement des capacités des ONGs en même temps que BM, Pays-Bas, Mission Française de Coopération et PNUD</p>
Appui d'une auto-organisation des pauvres dans divers contextes urbains et ruraux, tels que dans le cadre d'organisation communautaires, de syndicats ouvriers, d'associations d'agriculteurs, de partis politiques	Développement des capacité d'auto-organisation et de gestion des catégories défavorisées	<p>Nombre de nouvelles structures associatives performantes</p>	<p>Associations et groupements socio-professionnels formés, organisés et mieux gérés</p>		

<b>OBJECTIF N° 3 : Protéger et régénérer l'environnement mondial et le patrimoine de ressources naturelles de notre planète pour le développement humain durable.</b>					
<b>Sous-objectif 1 : Promouvoir l'intégration de la gestion rationnelle de l'environnement dans les politiques et programmes nationaux de développement</b>					
Domaines d'intervention stratégiques	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Développement de mécanismes de mobilisation efficace des ressources financières pour les actions nationales de gestion et de l'environnement et des ressources naturelles.	Protection de l'environnement et prise en compte dans toutes les actions de développement.	Lois et règlements  Système de planification national et local des actions intégrant la préservation de l'environnement.	Fondation Nationale pour l'Environnement (FNE)	Documents statutaires de la FNE  Montant des ressources mobilisées	Un Conseil supérieur de ressources naturelles mis en place par le gouvernement constitue l'organe suprême d'orientation et de coordination des actions de préservations de l'environnement. Il regroupe tous les partenaires  le Conseil est doté d'un secrétariat permanent appuyé par le PNUD, l'USAID, le Canada et la GTZ. Le PNUD, en sa qualité d'agence d'exécution du FEM joue un rôle de leader dans l'élaboration de certains outils (stratégie de conservation biodiversité, plan d'action changement climatique).  Un groupe informel des bailleurs de fonds a été mis en place sous la coordination des Pays-Bas.

<b>Sous-Objectif 2 : Protéger et régénérer l'environnement et promouvoir l'accès aux ressources naturelles dont les populations pauvres dépendent</b>					
Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Mise en œuvre de programmes nationaux et locaux promouvant la gestion durable de l'énergie, des sols, de l'eau, des forêts et autres ressources biologiques;	Préservation de l'environnement et amélioration de la gestion des ressources naturelles.	Taux de dégradation de l'écosystème Taux de réduction de l'espace agricole  Taux de réduction du potentiel forestier	Programmes de gestion de terroirs villageois définis et lancés	-Document de diagnostic disponible -Instruments de planification locale disponibles -Programmes de développement de terroirs élaborés et mis en œuvre dans 7 communautés rurales (Bambey, Kédougou) -Portefeuille de micro projets	La concertation au niveau local (Conseil rural) est faite avec la participation des services décentralisés du Ministère de l' Environnement, du Ministère de l' Intérieur des Collectivités locales, OCB, ONGs, PNUD, FENU, Réseau Afrique 2000, LIFE, GEF, SGP, Pays-Bas, Canada, USAID, Autres Bailleurs
Renforcement des capacités en vue de la participation locale à la conception et à l'exécution de programmes de gestion de l'environnement et des ressources naturelles;	Prise en charge par les populations de la gestion de leur terroir	Mobilisation des populations à travers des cadres de concertation locaux pour la protection de l'environnement	Programme de formation des élus locaux et des agents du CERP et des OCB défini et exécuté.	Nombre de personnes formées en 1999 (13 agents CERP, 72 conseillers municipaux 20 agents municipaux 121 conseillers ruraux 100 membres des CIVD)	



<b>OBJECTIF N° 4 : Parvenir à l'égalité des genres et promouvoir la condition des femmes, en particulier par leur habilitation</b>					
<b>Sous-objectif I : Egalité des genres dans les processus décisionnels à tous les niveaux</b>					
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets</b>		<b>Produits</b>		<b>Partenariat</b>
	<b>Effets recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	
* Appui de politiques et de cadres juridiques favorables à l'égalité des genres	Levée de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes : discrimination dans les textes législatifs et réglementaires et dans les faits	Nombre de discrimination identifiées par l'observatoire sur les droits de la femme et corrigées par des dispositions législatives et réglementaires	Textes de lois émanant de l'étude sur l'harmonisation de la législation nationale par rapport à la CEDAW adoptés, diffusés et appliqués	20 séances d'information sur les droits de la femme réalisées Dispositions juridiques mises en œuvre Observatoire sur les droits de la femme comme instance d'alerte	Le Gouvernement a mis en place un Comité Consultatif National chargé de proposer, de conseiller et d'assister sur les questions ayant trait à la promotion du statut de la femme.
	Meilleure prise en charge des disparités de genre dans la définition et la mise en œuvre de politiques et programmes de développement	Programmes sectoriels prenant en compte l'équité de genre	Formateurs formés en Genre et Développement : 14 agents du MFASSN et de 11 points focaux « femmes » désignés dans les ministères techniques ci-après : Santé, Education nationale, Education de base, Justice, Environnement, Agriculture, Elevage, Commerce, MEFP, Communication, Pêche maritime.	Nombre de structures disposant de formateurs formés 120 personnes formées par an 10 domaines de formation réalisés	Le Réseau informel des bailleurs de fonds Femme et Développement intervient dans le domaine de la promotion de la femme : Présidence du Secrétariat : assurée par l'UNIFEM. Le Réseau des femmes parlementaires et la Commission juridique de l'Assemblée Nationale agissent comme groupes de pression pour le vote des lois proposées
* Appui à la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la promotion de la femme	Amélioration du statut économique et social de la femme	Pourcentage des femmes ayant un accès direct aux facteurs de production et aux ressources financières	40 Parlementaires formés sur l'approche Genre  128 organisations de femmes et de jeunes filles appuyées et plus performantes	Nombre de séances de formation Nombre de parlementaires formés  Nombre d'organisations	Observatoire sur les droits de la femme comme instance d'alerte : -PNUD : rôle clé dans la mobilisation des ressources et de coordination des actions menées par les autres agences -Implication de l'Association des Femmes Juristes, des organisations de femmes, des ONGs. -FNUAP dans le cadre de son programme « Genre et Population ».



**OBJECTIF N° 4 : Parvenir à l'égalité des genres et promouvoir la condition des femmes, en particulier par leur habilitation**
**Sous-objectif I : Egalité des genres dans les processus décisionnels à tous les niveaux**

Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
* Renforcer la capacité des organisations défendant les intérêts des femmes et promouvoir le plaidoyer pour la femme	Accroissement de la capacité d'intervention des structures institutionnelles en charge de la promotion du statut de la femme	Programmes des structures institutionnelles mieux élaborés	Agents du MFASSN et leaders des organisations formés dans 9 domaines : ( Genre et développement, Techniques de négociation et de lobbying ; méthodes participatives ; techniques d'information d'éducation et de communication (IEC) ; développement organisationnel ; gestion des projets ; droits de la femme)	Nombre de sessions de formation Nombre de personnes formées	Concertation PNUD/UNICEF/OMS pour appuyer les actions de sensibilisation allant dans le sens de la sensibilisation sur la scolarisation des filles et la santé reproductive
	Accroissement de la capacité autonome d'intervention des organisations et réseaux défendant les intérêts des femmes	Organisation de femmes fonctionnelles disposant d'un réseau d'informations économiques et prenant des initiatives d'auto-développement  Dissémination des connaissances et capacités	Capacité de 10 organisations et réseaux renforcée en : -techniques de négociation et de lobbying -sur les droits de la femme -sur l'équité de Genres et Egalité des sexes	Nombre d'organisations et réseaux bénéficiaires par an  100 femmes formées par an	Comité consultatif de la femme  Réseau des femmes parlementaires

OBJECTIF N° 4 (suite)					
Sous-objectif 2 : Egalité dans l'accès et le contrôle des ressources pour les femmes					
Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Renforcement des capacités entrepreneuriales et techniques des femmes	Enrepreneurat féminin plus développé	<p>* Nombre d'entreprises créées et gérées par des femmes</p> <p>* Accroissement du niveau de compétitivité des entreprises de femmes</p> <p>* Taux de pénétration des femmes dans les marchés régionaux et internationaux (entreprises halieutiques, agricoles et artisanales)</p>	<p>Groupements et associations de femmes et de jeunes filles mieux structurés et mieux organisés.</p> <p>Un programme d'appui à la formation des femmes et à la mise en place de caisses de crédit élaboré et exécuté</p>	<p>-75 femmes et jeunes filles formées en entrepreneuriat par an</p> <p>-5sessions de formation en gestion organisées par an</p> <p>-5 caisses de crédit renforcées ou créées et gérées par les femmes dans les zones ci-après : -Saint-Louis Commune ; Tamba Commune ; Guinaw Rail (Dakar) ; Diourbel Commune ; Bambey Commune.</p> <p>-Nombre d'opératrices menant des activités génératrices de revenus</p>	<p>Réseau informel des Bailleurs de fonds « Femmes et Développement »</p> <p>Coordination par le MFASSN des programmes PNUD/BAD/BM</p> <p>African Development Fondation</p> <p>Trape Point/Sénégal</p>
Sous-objectif 3 : Pleine jouissance et exercice des droits humains incluant la sécurité et la liberté					
Domaines stratégiques d'intervention	Effets		Produits		Partenariat
	Effets recherchés	Indicateurs	Produits recherchés	Indicateurs	
Appui à la ratification , à la mise en œuvre et au suivi de la CEDAW	<p>Meilleure prise de conscience des femmes pour le respect de leurs droits et la défense de leurs intérêts.</p> <p>Capacités de mobilisation des groupes de pression</p>	Nombre de groupes de pression en faveur de la protection des droits de la femme.	Diffusion des dispositions de la CEDAW et plaidoyer pour leur mise en oeuvre	<p>7 causeries (1 par zone) sur : -la CEDAW -Code de la famille</p> <p>10 membres de l'observatoire sur les droits de la femme formés</p> <p>7 sessions de formation sur les droits de la femme</p> <p>Fréquence émissions médiatiques sur les droits de la femme</p> <p>Dépliants en langues nationales sur les droits de la femme</p>	<p>Réseau informel des bailleurs de fonds</p> <p>Observatoire sur les droits de la femme</p> <p>Assemblée Nationale et Sénat</p> <p>Association des femmes juristes</p>



<b>OBJECTIF N° 5 : Appui effectif du PNUD à l'agenda global de l'ONU pour le développement</b>					
<b>Sous-objectif I : Suivi effectif des conférences mondiales dans le contexte du DHD</b>					
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets</b>		<b>Produits</b>		<b>Partenariat</b>
	<b>Effets recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	
Leadership du PNUD dans le suivi des conférences et sommets mondiaux	Approbation et application de stratégies nationales sur le suivi intégré des grandes conférences et sommets des Nations Unies dans les domaines prioritaires	Nombre d'organismes du système de l'ONU effectuant un suivi des conférences.	<p>a) Processus</p> <p>Renforcement des capacités de suivi intégré et coordonné</p> <p>Forum de développement de haut niveau (par exemple présidentiel) réunissant une large gamme de partenaires nationaux.</p> <p>b) Extrants</p> <p>Contribution du PNUD au CCA et à l'UNDAF</p>	<p>Rapport annuel sur le suivi des grandes conférences</p> <p>Nombre et niveau de représentativité des partenaires participant à ces réunions</p> <p>Pilotage et coordination de l'élaboration et du suivi du CCA et de l'UNDAF</p>	
Participation/leadership du PNUD dans la gestion et la coordination	Action plus cohérente et plus intégrée pour relever les défis du développement, en tenant compte de l'évolution de la conjoncture de la coopération pour le développement	Economies d'échelle par la mise en commun des services administratifs avec les institutions spécialisées et techniques	<p>a) Mise en commun des recherches, analyses, évaluations, bases de données</p> <p>b) Une programmation commune aux niveaux mondial, régional et national</p>	<p>Etude sur la situation socio-économique des femmes</p> <p>Documents de programme commun dans les domaines suivants : éducation de base, lutte contre la mortalité maternelle, autres domaines de la santé, décentralisation, lutte contre la pauvreté et bonne gouvernance ;</p>	

<b>OBJECTIF N° 5 (suite)</b>					
<b>Sous-objectif 2 : Cohérence des activités opérationnelles de l'ONU pour le développement.</b>					
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets</b>		<b>Produits</b>		<b>Partenariat</b>
	<b>Effets recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	
Rôle du PNUD dans la promotion et la coordination de l'aide	Position coordonnée de l'ONU lors des réunions de donateurs	Partenariat accru avec les autres institutions financières internationales concernant les rôles respectifs lors des réunions de donateurs	Disponibilité de données actuelles, complètes et fiables sur les tendances de l'aide et la coordination dans les pays hôtes de programmes	Documents d'observation des donateurs sur les documents de politique générale du gouvernement élaborés sous la coordination du PNUD et transmis au gouvernement  Réunion du groupe informel de donateurs présidée par CR et RR de la BM (tous les deux mois)  Rapport annuel sur la coopération pour le développement  Réunions trimestrielles du groupe thématique de coordination de l'aide à la bonne gouvernance	Agences des Nations Unies
		Partenariat accru avec les autres partenaires de l'ONU concernant les rôles respectifs lors des réunions de donateurs	Disponibilité de données actuelles, complètes et fiables sur les tendances de l'aide et la coordination dans les pays hôtes de programmes	Documents d'observation des donateurs sur les documents de politique générale du gouvernement élaborés sous la coordination du PNUD et transmis au gouvernement.  Réunion du groupe informel de donateurs présidée par CR et RR de la BM (tous les deux mois)  Rapport annuel sur la coopération pour le développement.  Rapport annuel du coordonnateur.  Réunions trimestrielle du groupe thématique de coordination de l'aide à la bonne gouvernance	
			Participation et leadership dans le cadre de groupes thématiques de coordination de l'aide		
			Participation et leadership dans le cadre de groupe thématiques de coordination de l'aide		



<b>OBJECTIF N° 5 (suite)</b>					
<b>Sous-objectif 2 (suite) : Cohérence des activités opérationnelles de l'ONU pour le développement</b>					
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets</b>		<b>Produits</b>		<b>Partenariat</b>
	<b>Effets recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs</b>	
Leadership du PNUD dans la coordination et l'élaboration comme bailleurs et coordinateur du système et chef du PNUD	Représentation par le PNUD des préoccupations de l'ONU aux réunions des GC, du CAD/OCDE et autres forums internationaux.	<p>Cohérence accrue entre les programmes de la Banque Mondiale (par exemple : pour les investissements sectoriels) et les approche-programme</p>	<p>Disponibilité de données actuelles complètes et fiables sur les tendances de l'aide et la coordination dans les pays hôtes de programmes</p>	<p>Documents d'observation des donateurs sur les documents de politique générale du gouvernement élaborés sous la coordination du PNUD et transmis au gouvernement</p> <p>Réunion du groupe informel de donateurs présidée par CR et RR de la BM (tous les deux mois)</p> <p>Rapport annuel sur la coopération pour le développement.</p> <p>Réunions trimestrielles du groupe thématique de coordination de l'aide à la bonne gouvernance</p>	
	Réaction plus efficace et plus efficiente aux initiatives ou missions spéciales du S.G. ou de l'Administrateur du PNUD	<p>Utilisation accrue de la mobilisation commune des ressources par les organismes du système de l'ONU</p> <p>Réduction accrue des coûts grâce aux économies d'échelle, d'où baisse du ratio administration/programme pour l'équipe de l'ONU dans le pays</p>	<p>Participation et leadership dans le cadre de groupes thématiques de coordination de l'aide</p> <p>Etudes, déclarations et autres documents de position commune tels que tables rondes et réunions de GC.</p> <p>Examen conjoint des performances des programmes</p>	<p>Documents d'analyse de l'impact et de la politique de coopération technique dans le cadre de la préparation du Groupe Consultatif</p> <p>Déclaration commune du système des Nations Unies aux groupes consultatifs présentée par le CR</p> <p>2 programmes communs évalués</p>	

<b>OBJECTIF 6 : Parvenir à l'excellence dans la gestion des opérations du PNUD</b>				
<b>Sous-objectif 1 : Appliquer une stratégie organisationnelle axe sur les résultats et les ressources</b>				
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets prévus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits</b>	<b>Année de référence 1998</b>
1) Pratique d'une planification stratégique à court et à long terme au PNUD	Programme de pays, régionaux et mondiaux bien définis et axés sur les résultats	Achèvement de l'exercice des SRF	Cadre de résultats stratégiques pour le Sénégal élaboré	
2) Fourniture de rapports sur les performances des programmes	Progrès évalués par rapport aux SRF	Réalisations significatives identifiées dans le ROAR	Rapport annuel reflétant les réalisations significatives	
3) Obtention d'une augmentation des ressources mobilisées	<p>* Augmentation des contributions volontaires</p> <p>* Augmentation des ressources autres que les ressources de base conformément au CCP</p> <p>* Obligations relatives aux coûts administratifs du gouvernement local (GLOC) pleinement honorées</p>	<p>a) montant cible b) pourcentage d'augmentation</p> <p>a) montant cible b) pourcentage d'augmentation c) ration des autres ressources par rapport aux ressources de base</p> <p>a) montant cible b) montant versé</p>	<p>Gouvernement augmentant régulièrement sa contribution volontaire. Stratégie de mobilisation des ressources mise à jour et donateurs ciblés</p> <p>100% par an</p>	



<b>OBJECTIF N° 6 (suite)</b>				
<b>Sous-objectif 2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines</b>				
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets prévus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits</b>	<b>Année de référence 1998</b>
Promouvoir le développement des capacités et la productivité du personnel	Personnel productif et motivé	Application effective des politiques en matière de ressources humaines  Equipes multi-fonctionnelles en place  Communication efficace	Conditions de travail améliorées  Possibilités de promotion basées sur la performance facilitées  Responsabilisation accrue  Réactualisation de la répartition des tâches en fonction de la spécialisation du personnel	
	Personnel capable d'influer sur le processus décisionnel	Participation mesurée d'après les réunions de gestion ordinaires du personnel  Rétro-information du personnel institutionnalisé	* Avis du personnel pris en considération * Réunion semestrielle personnel/management * Renforcement du fonctionnement des unités de gestion  * Avis du personnel pris en considération * Réunion semestrielle personnel/management * Renforcement du fonctionnement des unités de gestion	
		Délégation des responsabilités	* Avis du personnel pris en considération * Réunion semestrielle personnel/management * Renforcement du fonctionnement des unités de gestion	
Adéquation des ressources humaines avec les profils requis et les politiques	Adéquation des compétences effectives et des compétences nécessaires	Nombre de membres du personnel affectés en fonction de compétences définies	Programme de formation annuel élaboré et mis en œuvre	
Promouvoir la politique du genre	Représentation améliorée des femmes au PNUD y inclus aux postes de direction	Pourcentage et nombre de membres du personnel femme à tous les niveaux d'administration	NA	

<b>OBJECTIF N° 6 (suite)</b>				
<b>Sous-objectif 3 : Assurer une gestion des ressources financières efficace par rapport aux coûts</b>				
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets prévus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits</b>	<b>Année de référence 1998</b>
Renforcement des services de gestion financière (services opérationnels et d'appui)	1) Gestion opportune des ressources	Respect des dates limites pour les révisions obligatoires	Tableau de bord trimestriel sur les approbations établi	
	2) Gestion fiable des ressources financières	Respect des enveloppes budgétaires  Mise en œuvre du système FIM	Mise à jour régulière des données sur la situation financière et envoi mensuel par DTF au Siège	
	3) Emploi efficace des ressources du PNUD	Budget moyen des programmes/ projets de base (en milliers de \$)  Budget moyen des autres programmes (en milliers de \$)	Profil financier régulièrement mis à jour	
	4) Processus opérationnels rationalisés	Ressources allouées aux programmes (pourcentage)  Ressources allouées aux projet de restructuration / simplification	Tableau financier indiquant l'utilisation des ressources par type de programme établi	
Facilitation des pratiques de recouvrement des coûts	Recouvrement des coûts efficace en place	Niveau accru de recouvrement des coûts	Accord du Gouvernement sur le recouvrement des coûts	



<b>OBJECTIF N° 6 (suite)</b>				
<b>Sous-objectif 4 : Renforcer la gestion des connaissances et la responsabilité</b>				
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets prévus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits</b>	<b>Année de référence 1998</b>
<b>Renforcer le PNUD en tant qu'organisation de gestion des connaissances</b>	<b>Bonnes pratiques et approches novatrices encouragés et leçons apprises grâce au processus et suivi et évaluation.</b>	<b>Couverture des sites Internet et Intranet</b>	<b>Production d'un site Internet et Intranet du bureau</b>	
	<b>Conformité dans l'évaluation et plan glissant d'évaluations triennales préparé</b>	<b>Rapports d'évaluation élaborés et exploités</b>		
<b>Accroître la supervision et la responsabilité</b>	<b>Gestion des connaissances institutionnalisées</b>	<b>Production d'un site Internet et Intranet du bureau</b>	<b>Organisation réunions/débats avec partenaires extérieurs universitaire, OSC sur divers thèmes</b>	
	<b>Contrats remplis</b>	<b>Rapports d'évaluation élaborés et exploités</b>		
	<b>Notation améliorée lors des audits</b>	<b>Utilisation des services fournis</b>		
		<b>Contrats exécutés</b>		
		<b>Notation du bureau sur audit</b>	<b>Contrat RR formulé reflétant les principaux résultats attendus du Plan de Travail du Bureau</b>	
			<b>Maintien de la bonne gestion du bureau</b>	
			<b>Audits NEX réalisés selon les délais.</b>	

<b>OBJECTIF N° 6 (suite)</b>				
<b>Sous-objectif 5 : Devenir une organisation orientée vers le client</b>				
<b>Domaines stratégiques d'intervention</b>	<b>Effets prévus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Produits</b>	<b>Année de référence 1998</b>
Fournir un appui stratégique aux partenaires nationaux et aux partenaires au développement	Partenariat et confiance du pays hôte et des partenaires du développement	Intensité et qualité du dialogue avec les partenaires  Exemples spécifiques de soutien	Mécanisme de consultation/ coordination renforcé  Utilisation par les partenaires extérieurs des équipes techniques du PNUD sur le terrain (Programme Afrique 2000, FDL Kédougou) pour l'appui à la formulation, à l'encadrement technique et au suivi de leur programme  Mécanisme de consultation/ coordination renforcé  Utilisation par les partenaires extérieurs des équipes techniques du PNUD sur le terrain (Programme Afrique 2000, FDL Kédougou) pour l'appui à la formulation, à l'encadrement technique et au suivi de leur programme	
Assurer la satisfaction des clients	Vitesse accrue des interventions  Client visiblement satisfait de la vitesse et de la pertinence de l'intervention	Application du principe de la réponse dans les cinq jours  Satisfaction des clients reflétée dans les sondages	Application effective dans relations avec le siège du PNUD, des agences et partenaires sur le terrain  Enquête/sondage d'opinion auprès du client	
Favoriser l'appui et une plus large compréhension concernant le travail du PNUD	Sensibilité accrue aux clients  Couverture médiatique accrue	Accroissement du pourcentage du temps du personnel consacré aux processus externes  Nombre de cas d'exposition dans les médias (imprimés et électroniques)	Documentation sur le mandat et les procédures du PNUD vulgarisées  Bulletin d'information commun au système des N.U.  Production de matériel d'information sur la mise en œuvre des programmes/projets  Production d'une brochure sur le PNUD au Sénégal  Mobilisation/sensibilisation des médias sur les activités du PNUD  Visite sur terrain avec média.	